

# Catalogne : un pas de plus vers l'indépendance

**Se disant ouvert au dialogue, le président Carles Puigdemont veut appliquer les résultats du référendum dès lundi.**

Le discours du président indépendantiste catalan Carles Puigdemont prononcé mercredi soir a répondu à celui prononcé la veille par le roi d'Espagne Felipe VI. Le souverain y dénonçait l'irresponsabilité des séparatistes catalans préparant une proclamation d'indé-

pendance de leur région sans faire la moindre référence aux violences qui avaient émaillé la journée de dimanche. Puigdemont s'est adressé au Roi pour lui dire qu'il avait perdu l'occasion de s'adresser à tous les Espagnols.

Le président catalan a surtout appelé au calme et à la sérénité.

Il a aussi et surtout affirmé privilégier une médiation avec le gouvernement espagnol : « *Nous voulons arriver à un accord. Mais nous n'avons reçu aucune réponse positive du gouvernement* », avant de déclarer, en fin de discours, qu'il souhaitait appliquer les résultats du référen-

dum dans les prochains jours, affirmant avoir « *réussi à célébrer un référendum malgré une répression sans précédent* », et concluant que « *la population a eu une attitude pacifiste, cela doit nous rendre fort* ». ■

## Le président catalan maintient son projet indépendantiste

► Le président du gouvernement catalan a regretté mercredi soir que le souverain espagnol s'aligne avec les politiques du Premier ministre Mariano Rajoy.

► Dans une déclaration institutionnelle, il a demandé une médiation pour résoudre la crise et s'est engagé à respecter sa feuille de route vers l'indépendance.

MADRID

DE NOTRE CORRESPONDANT

Même heure, 21 heures, une durée presque identique : le message institutionnel du président du gouvernement catalan Carles Puigdemont avait tout hier soir de la réponse à celui prononcé la veille par le roi Felipe VI. De fait, Puigdemont s'est adressé directement au souverain qui avait durement critiqué lundi l'attitude irresponsable et le manque de loyauté des dirigeants catalans et s'était porté garant de l'unité de l'Espagne. Le leader indépendantiste a assuré que Felipe VI avait « *déçu beaucoup de monde en Catalogne* » pour s'être « *aligné sur les politiques de Mariano Rajoy* » et pour avoir « *ignoré, de manière délibérée, des millions de Catalans qui ne pensent pas comme [les conservateurs]* ». Ce fut

l'un des rares reproches prononcés hier par Puigdemont, qui s'est montré souriant, bienveillant, en contraste avec la fermeté affichée 24 heures plus tôt par Felipe VI. Le chef de l'exécutif s'est notamment montré favorable à des négociations avec Madrid : « *Nous sommes prêts à ouvrir un processus de médiation* » pour résoudre la crise, une hypothèse qu'avait écarté un peu plus tôt dans la journée l'exécutif espagnol.

Deux jours après le référendum d'autodétermination émaillé de violences et d'irrégularités, Puigdemont a maintenu les projets indépendantistes de son exécutif : « *Nous sommes tranquilles, disposés à suivre le chemin démocratique marqué par la volonté du peuple* » a-t-il souligné, avant d'assurer que son gouvernement « *ne modifiera pas d'un millimètre son engagement* ». Hier matin, les formations indépendantistes ont d'ailleurs demandé au Bureau du parlement catalan, l'organe de décision et de gestion de l'assemblée, la comparaison de Carles Puigdemont lors d'une session plénière extraordinaire lundi prochain, le 9 octobre, à partir de 10 h. Officiellement, il s'agit, selon les informations publiées hier par le journal catalan *La Vanguardia*, d'une session pour « *analyser les résultats du référendum et ses conséquences* ». Officieusement, c'est le jour choisi par les séparatistes pour la déclaration unilatérale d'indépendance.

**Puigdemont s'est montré souriant, bienveillant, en contraste avec la fermeté affichée 24 heures plus tôt par Felipe VI**

Mireia Boya, députée régionale de la CUP (Candidature d'Union Populaire), une petite formation indépendantiste d'extrême gauche qui compte 10 représentants au parlement, ne s'en cachait pas : l'hémicycle « *proclamera lundi l'indépendance et la république catalane* », assurait-elle hier. La demande des séparatistes n'a pas plu aux juristes du parlement catalan, qui ont demandé au Bureau « *d'empêcher ou de paralyser* » l'organisation de la session plénière, car elle va à l'encontre de décisions du Tribunal constitutionnel espagnol, notamment car elle s'appuie sur une loi – la loi sur le référendum, votée début septembre à Barcelone – qui a été suspendue par la justice.

Dans le volet judiciaire de l'affrontement entre les autorités de Madrid et de Barcelone, la justice espagnole a convoqué hier « *en vue d'une inculpation* » le chef de la police catalane, le major Josep Luis Trapero, dans le cadre d'une enquête sur des faits de « *sédition* », passible de peines de prison pouvant atteindre 15 ans pour un fonctionnaire. Dans la ligne de mire de la justice, les agissements des Mossos d'Esquadra, les policiers catalans, le 20 septembre dernier, alors que les gardes civils perquisitionnaient des locaux du gouvernement régional. Le juge d'instruction leur reproche de ne

pas avoir protégé avec suffisamment de célérité leurs collègues. La crise catalane a vu s'ouvrir hier un nouveau front dans le domaine économique. La Bourse de Madrid a dévissé, perdant 2,85 % sur la séance, sa plus forte

chute depuis le vote sur le Brexit au Royaume-Uni en 2015. Les banques catalanes, Banco Sabadell et Caixa-bank, ont été les plus touchées, avec des pertes supérieures à 5 %.

■ GUILLAUME BONTOUX

## Le mot

# Sédition

Il s'agit de la première réponse judiciaire au soutien présumé de la police catalane au référendum d'auto-détermination. La justice espagnole a convoqué en vue de son inculpation le chef de la police catalane Josep Lluís Trapero ainsi que l'une de ses subalternes et des dirigeants des deux principales associations indépendantistes, dans le cadre d'une « enquête pour

sédition ».

Comprenez : instigation à l'émeute, à la révolte et au soulèvement contre la puissance établie. L'enquête porte sur des faits survenus le 20 septembre, lorsque l'arrestation de 14 hauts responsables de l'exécutif séparatiste catalan avait provoqué d'importantes manifestations à Barcelone. La police catalane a été accusée d'avoir tardé à

intervenir pour dégager des Gardes civils encerclés dans un bâtiment après une perquisition. Les Mossos d'Esquadra, que dirige Josep Lluís Trapero, ont rétorqué sur Twitter qu'ils n'avaient fait qu'« obéir aux ordres de la justice et du parquet ». La sédition est passible de quinze ans de prison pour un fonctionnaire.

■ M. Bn.

## Europe Quelques messages informels mais clairs

STRASBOURG

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

L'UE est critiquée quasi universellement dans la sphère socio-médiatique et, bien sûr, par les indépendantistes catalans et leurs soutiens pour sa pusillanimité dans cette crise. Elle a, en fin de compte, adressé mercredi, par des voies et voix diverses, plusieurs messages informels mais assez clairs aux acteurs de la dangereuse escalade en cours en Espagne.

La condamnation de la violence. C'est un message un peu à minima envoyé au gouvernement conservateur de Mariano Rajoy, et comme servant de préliminaire à un langage plus dur envers les séparatistes : « La violence n'est pas une solution et ne peut jamais être utilisée comme instrument politique », a entamé le débat Frans Timmermans, numéro deux de la Commission européenne, répétant mot pour mot un communiqué de lundi. Une expression répétée par tous les chefs des groupes politiques « pro-européens », de la droite modérée à la gauche radicale en passant par les Verts. Mais le vice-président en charge des Valeurs fondamentales a été plus loin, confortant la réaction poli-

cière du gouvernement espagnol : « C'est un devoir pour tout gouvernement de maintenir l'Etat de droit, et cela suppose parfois de recourir à un usage proportionné de la force. » Voilà qui passera inmanquablement pour une absolue de la force utilisée dimanche par Madrid...

Il n'y aura de solution que politique. Sur ce point, le constat est très largement partagé même si, selon les camps et les points de vue, il n'est pas toujours adressé aux mêmes destinataires. « L'aspiration à l'indépendance catalane est un fait politique », expliquait au Soir Marc Demesmaeker, eurodéputé N-VA. Et la manière dont le gouvernement espagnol et, hier, le Roi gèrent ce fait revient à jeter de l'huile sur le feu. Il n'y a qu'un dialogue politique qui peut traiter ce fait politique. » Dans son intervention en plénière, le chef de file des libéraux Guy Verhofstadt (ALDE/Open VLD) ne disait pas autre chose, non sans avoir insisté sur un préalable : « On ne peut aller contre la loi ni gouverner sans la loi. Mais il est encore plus vrai qu'on ne résout pas pareille division profonde seulement par la loi.

Il faut (...) le dialogue. C'est la vraie force des bons politiciens et des hommes d'Etat. »

Mise en garde contre le jusqu'au-boutisme catalan. Fait marquant : aucune voix – sauf celles des indépendantistes catalans – n'a soutenu une prochaine déclaration d'indépendance. (Pas même dans les rangs populistes et d'extrême droite qui, dans leur soutien aux séparatistes catalans, se limitent prudemment aux diatribes europhobes.) « Ne poursuivez pas le séparatisme à tout prix », lançait Verhofstadt aux Catalans. Votre référendum a manqué de légitimité démocratique élémentaire (...). Déclarer l'indépendance sur la base d'un référendum défectueux est totalement irresponsable. » Tandis que Patrick Le Hyaric (GUE/Front de gauche) renvoyait dos à dos le jusqu'au-boutisme de Madrid comme celui de Barcelone.

Les contrevenants à l'Etat de droit, ce sont les indépendantistes. C'est la position exprimée fermement par la Commission européenne et développée par Frans Timmermans : « Si la loi ne vous donne pas ce que vous voulez, vous pouvez vous y opposer, la changer,

mais pas l'ignorer. Il est essentiel que les constitutions de nos Etats-membres soient respectées et maintenues. » En réalité, même ceux qui tirent à boulets rouges sur Mariano Rajoy en sont convaincus : en décidant d'un référendum dans la confusion, contre la Constitution espagnole, contre la législation catalane – même le service juridique du parlement catalan l'avait indiqué –, ce sont les indépendantistes catalans qui ont d'abord brisé l'Etat de droit.

Et maintenant ? Jordi Solé, eurodéputé de la Gauche républicaine catalane, membre de la coalition au pouvoir catalan, argumentait : « Les gens attendent que nous fassions un pas vers le résultat du référendum. » Quel pas ? Ramon Tremosa, eurodéputé du parti indépendantiste PdeCat (le parti du leader catalan Carles Puigdemont), a été l'un des premiers à lâcher le scénario : « Lundi, le parlement catalan fera sa déclaration d'indépendance, mais elle sera suspensive pendant six mois », nous confiait-il mercredi en début d'après-midi. ■

■ JUREK KUCZKIEWICZ

### « Préoccupation maximale » des patrons catalans

Le Cercle d'Economia, important lobby patronal catalan, a fait part dans un communiqué

de « sa préoccupation maximale devant la possibilité d'une déclaration unilatérale d'indépendance ». « Une telle déclaration plongerait le pays dans une situation extrêmement complexe, aux conséquences inconnues, mais dans tous les cas très graves »,

explique cette association qui compte parmi ses membres de grands patrons catalans, dont ceux de CaixaBank et Banco de Sabadell – un organisme qui a déjà fait allusion à la possibilité de déménager son siège social – et du parfumeur Puig (proprié-

taire de Nina Ricci et Jean-Paul Gaultier). En parallèle, le lobby estime aussi que « la violence (lors du référendum interdit) est inexplicable, n'a pas de justification ». (afp)

# l'experte « Le droit international n'autoriserait pas l'indépendance »

ENTRETIEN

Une région peut-elle se séparer d'un Etat démocratique en ne respectant pas les règles de celui-ci ? Pour les indépendantistes, qui brandissent le fameux « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », la réponse est claire. Florence Chaltiel Terral, professeure de droit public à l'université de Grenoble, est beaucoup plus nuancée et rappelle que le droit international laisse la porte ouverte aux interprétations.

**Le droit international autorise-t-il techniquement l'autodétermination de la Catalogne ?**

La Constitution espagnole interdit l'autodétermination mais il existe un statut d'autonomie adopté en 2006 qui avait été mis en cause en 2010. A la suite de cette mise en cause, une partie de ce statut avait d'ailleurs été contrôlée par la Cour constitutionnelle espagnole qui avait justement invalidé la notion de « nation catalane ». Par rapport au droit international, il y a débat. Certains estiment que l'autodétermination est autorisée par le principe du droit international selon lequel chaque peuple dispose d'un choix libre et souverain de déterminer la forme de son régime politique. C'est un principe que l'on peut interpréter différemment, la suprématie du droit international fait l'objet d'une jurisprudence constante. Mais la possibilité pour un peuple de s'autodéterminer reste liée à certaines condi-

tions : il doit être opprimé, ses droits fondamentaux doivent être violés. Donc, selon moi, le droit international n'autoriserait pas l'indépendance. On peut prendre pour exemple le Kosovo, autrefois province de Serbie, devenu un Etat après de nombreuses violations des droits de l'homme. Autrement dit, la Catalogne ne réunit actuellement pas ces conditions, heureusement.

Le droit international est composé de grands principes. Mais il n'existe pas de juge ou d'arbitre pour les appliquer. Ce qui est certain, c'est qu'aucun Etat ne reconnaîtrait la supériorité du droit international sur sa propre constitution. Quand Trump se retire de l'accord sur le climat, c'est ce qu'il met en avant : la primauté du droit américain sur le droit international. La manière dont les Etats sont organisés assure la primauté de leur constitution. Il n'existe pas aujourd'hui de cas de sécession décidée unilatéralement par une région d'un Etat démocratique, qui respecte les droits fondamentaux, contre la volonté de celui-ci.

**La Catalogne indépendante devient-elle le vingt-neuvième pays de l'UE ?**

Le débat sur l'autodétermination de la Catalogne porte sur la légalité, d'une part, mais aussi sur la légitimité. Pour la légitimité, les interprétations sont multiples puisqu'elle n'a pas de définition en droit. La reconnaissance

de l'autodétermination par d'autres Etats pourrait participer à une forme de légitimation. Les Etats européens vont-ils s'amuser à reconnaître l'indépendance de la Catalogne ? Personnellement, ça métonnerait. L'Union européenne s'est positionnée assez fermement sur le sujet. Actuellement, aucune puissance européenne n'envisagerait de soutenir un divorce qui ne serait pas accepté par Madrid. Admettons, avec beaucoup de « si » et de conditionnel que la Catalogne devienne indépendante. Elle sortirait alors de l'Union européenne et devrait introduire une demande d'adhésion... qui serait refusée, puisqu'il faudrait que tous les Etats soient d'accord à l'unanimité. Ce qui ne sera jamais le cas de l'Espagne.

**Comment peut-on imaginer la suite si la Catalogne déclare son indépendance ?**

Il y aura un conflit ouvert entre Madrid et Barcelone, un bras de fer encore plus nourri qu'aujourd'hui. Mais les indépendantistes ont encore besoin de la capitale : ils réclament d'un côté davantage d'indépendance et de l'autre, ils cherchent encore une certaine forme de financement de la part de l'Etat central. Si les indépendantistes vont jusqu'au bout, Madrid ira sans doute chercher des appuis auprès de la communauté internationale. ■

Propos recueillis par  
MARINE BUSSON

## Belgique Pas de contamination

Un peuple qui se lève pour son indépendance, voilà qui donne des idées à la N-VA, le plus grand parti de Flandre et de la coalition fédérale. Ce mercredi, un mystérieux drapeau catalan trônait d'ailleurs fièrement au-dessus d'une porte du Parlement fédéral. De lourds soupçons se portent sur la N-VA... Nettement moins discrets, trois députés de la formation flamande en ont arboré un autre au Parlement européen. Cette agitation risque-t-elle de gagner le gouvernement fédéral, où le communautaire ne doit normalement pas quitter le frigo avant la fin de la législature ? A ce jour, la situation est sous contrôle. Très vite après les événements de ce week-end, le gouvernement fédéral s'est doté d'une stratégie dans laquelle tout le monde trouve son compte : on

condamne les violences policières, et on appelle au dialogue. Le Parlement flamand n'a d'ailleurs pas fait autre chose mercredi en votant à l'unanimité une résolution condamnant les violences du gouvernement espagnol.

Voilà la situation avant la déclaration ou la proclamation d'indépendance. Mais la N-VA, dont l'aile (ultra-)nationaliste est irritée par la mise sous cloche des revendications communautaires, pourra-t-elle se contenter d'une attitude en mode aussi mineur au cas où l'affaire évoluerait ? Dans L'Echo, certaines sources indiquaient que Jan Jambon, le vice-Premier N-VA en ferait une question de gouvernement. Nous avons contacté les partis de la coalition, personne, y compris à la N-VA ne voit, à ce

stade, l'affaire prendre ces proportions. « Même en cas de démarrage d'un processus de négociation, il faudra du temps avant que les Catalans cessent de payer leurs impôts à l'Espagne », indique-t-on au sein du parti nationaliste flamand. Nous ne sommes pas dans une situation à la bye bye Belgium, où les trams vont subitement s'arrêter à la frontière. C'est un long processus, et admettons que la Belgique n'a pas un rôle majeur à y jouer » On ne craint pas davantage, à la N-VA, de voir l'aile nationaliste la plus radicale en prendre durablement ombrage. « Ils savent que nous sommes et restons en faveur de l'indépendance de la Flandre. C'est dans nos statuts. » Jan Jambon ne disait pas autre chose au Tijd samedi dernier. Tout en écartant l'idée d'un référendum sur l'in-

dépendance de la Flandre, il indiquait : « Tapez Jambon et Catalogne sur Google et vous verrez de quel côté mon coeur balance. » Et l'attitude du président de la N-VA, mercredi soir, lors d'une conférence à Anvers ne donnait pas davantage le sentiment qu'il voulait en découdre sur le plan communautaire. Pressé de questions par le président du Vlaams Belang, il s'est refusé à dire si le gouvernement fédéral reconnaîtrait l'indépendance de la Catalogne. Pas d'huile sur le feu, manifestement, Charles Michel peut dormir sur ses deux oreilles.

Dans les cercles fédéraux on analyse. D'abord, la Belgique n'est pas la Catalogne et les évolutions communautaires naissent au terme de négociations, pas de référendums incendiaires. Ensuite, un processus de

dialogue va probablement s'enclencher en Espagne, ce qui évitera aux gouvernements européens de devoir reconnaître ou non une quelconque indépendance. Et trois, comme le résume initié : « Bonne chance à celui, en Flandre, qui fera chuter

**Pas d'huile sur le feu, manifestement, Charles Michel peut dormir sur ses deux oreilles**

*le gouvernement belge sur une question espagnole. » Le raison-*

nement : la N-VA peut actuellement se targuer d'un score électoral compris entre 20 et 30 %. Pour y arriver, elle a très largement séduit un public qui n'est pas en faveur de l'indépendance de la Flandre. C'est notamment le cas des milieux économiques qui sont enchantés de la tournure des événements, avec de grandes réformes socio-économiques. L'arrêt de cet élan pour des questions communautaires provoquerait l'ire des puissants

milieux économiques flamands.

La conclusion viendra finalement d'un ténor du CD&V : « La N-VA ne fait pas d'une reconnaissance de l'indépendance de la Catalogne une question de gouvernement, et on ne s'attend pas à ce qu'elle le fasse. » Les événements, qui ne manqueront pas de se bousculer, diront si ce ton apaisé était le bon... ■

**BERNARD DEMONTY**

